

CONTRAT DE MAINTENANCE

Becoflex SA/NV

Parc Industriel, 17
1440 Wauthier-Braine
Belgium

ING 310-1784346-20
IBAN BE28 3101 7843 4620
BIC BBRUBEBB

TVA BE 0893 262 805
Tél +32 2 367 10 80
Fax +32 2 366 27 42
E-mail info@coverseal.com



Votre Contact

Coverseal

Tél

+32 2 367 10 80

E-mail

info@coverseal.com

Vos Coordonnées

Facturation

Installation

Votre Contrat

www.coverseal.com

Le contrat de maintenance a pour but de prolonger au maximum la durée de vie de votre couverture Coverseal.

Le contrat de maintenance comprend :

- Une maintenance mécanique : vérification de bon fonctionnement et nettoyage de la mécanique et des rails.
- Une maintenance électrique : vérification de bon fonctionnement des composantes électriques (batteries, panneaux photovoltaïques, connecteurs).

Le contrat sera honoré par la société Becoflex une fois par an, entre novembre et mars.

Tarif



Forfait maintenance (déplacement + intervention)

HTVA

240,00 €

21 %

50,40 €

TVAC

290,40 €

Les pièces défectueuses ou usées à remplacer (hors garantie) vous seront également facturées.

Par la signature de la présente vous confirmez que les informations reprises dans ce contrat de maintenance correspondent à votre demande. Vous confirmez également avoir reçu, pris connaissance et accepté les conditions générales de vente Becoflex. Ce contrat de maintenance sera renouvelé tacitement chaque année. Il peut être mis fin au contrat sur simple demande. Ce contrat est soumis aux conditions générales de vente Becoflex.

Nom & signature (avec la mention "lu et approuvé")

Fait à le/...../.....